

DEUX RELÈVES RÉELLES DES
COMPTEURS D'EAU PAR AN



DEUX FACTURES CALCULÉES SUR VOTRE CONSOMMATION RÉELLE
DÉTECTION PLUS RAPIDE DES FUITES
MAÎTRISE DE VOTRE CONSOMMATION ET DE VOTRE BUDGET

DEUX RELÈVES RÉELLES DES
COMPTEURS D'EAU PAR AN



DEUX FACTURES CALCULÉES SUR VOTRE CONSOMMATION RÉELLE
DÉTECTION PLUS RAPIDE DES FUITES
MAÎTRISE DE VOTRE CONSOMMATION ET DE VOTRE BUDGET

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, Eaux de Vienne a mis en place, depuis le **1^{er} janvier 2025**, une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau. Désormais, **deux relèves réelles** de votre compteur d'eau seront effectuées chaque année.

Cette évolution a pour objectif :

- De garantir une facturation plus précise : **vous recevrez chaque année deux factures calculées sur votre consommation réelle et non plus une facture au réel et une estimative**
- D'améliorer le suivi et la gestion de vos consommations d'eau
- De détecter plus rapidement d'éventuelles anomalies telles que les fuites
- De vous permettre d'avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de **votre budget**

Ce que cela change pour vous si vous êtes mensualisé :

Avant : 1 plan de mensualisation sur 10 échéances + 1 facture réelle

Après : 2 plans de mensualisation sur 5 échéances + 2 factures réelles

Si vous n'êtes pas mensualisé :

Avant : 1 facture réelle + 1 facture estimative

Après : 2 factures réelles

Des questions sur la facturation ?
Scannez-moi !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, Eaux de Vienne a mis en place, depuis le **1^{er} janvier 2025**, une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau. Désormais, **deux relèves réelles** de votre compteur d'eau seront effectuées chaque année.

Cette évolution a pour objectif :

- De garantir une facturation plus précise : **vous recevrez chaque année deux factures calculées sur votre consommation réelle et non plus une facture au réel et une estimative**
- D'améliorer le suivi et la gestion de vos consommations d'eau
- De détecter plus rapidement d'éventuelles anomalies telles que les fuites
- De vous permettre d'avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de **votre budget**

Ce que cela change pour vous si vous êtes mensualisé :

Avant : 1 plan de mensualisation sur 10 échéances + 1 facture réelle

Après : 2 plans de mensualisation sur 5 échéances + 2 factures réelles

Si vous n'êtes pas mensualisé :

Avant : 1 facture réelle + 1 facture estimative

Après : 2 factures réelles

Des questions sur la facturation ?
Scannez-moi !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.